

GRÈCE : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE OU CROISSANCE PAR DÉGRADATION ?

YANNIS EUSTATHOPOULOS *

L'étude minutieuse des politiques économiques mises en place par la troïka et les gouvernements successifs des trois dernières années montre combien elles participent à la formation d'un modèle de croissance économique par dégradation du travail, des droits sociaux, de l'environnement et de la cohésion territoriale. Il est urgent pour la Grèce de ranimer les débats sur la relation entre la croissance et le développement.

Le débat public sur la Grèce s'est centré durant les trois dernières années sur deux thèmes principaux : celui des conséquences sociales¹ du programme d'ajustement budgétaire et structurel² ainsi que celui d'une éventuelle sortie contrainte du pays de l'Union économique et monétaire. La menace du *Greek exit* a d'ailleurs été systématiquement employée en tant que moyen de pression pour l'approfondissement des réformes et politiques économiques d'hyper-austérité. Bien que non absentes, les politiques pour le redressement économique du pays sont restées relativement à la marge de l'actualité, surtout au niveau international. Le présent

* ÉCONOMISTE TRAVAILLANT POUR L'INSTITUT DU TRAVAIL DE LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DES TRAVAILLEURS GRECS (INE-GSEE) ET L'INSTITUT DU TRAVAIL DE CHYPRE DE LA FÉDÉRATION PANCHYPRIOTE DU TRAVAIL (INEK-PEO)

¹ Un panorama des conséquences sociales du plan d'ajustement est disponible en langue française sur le site de l'initiative « Solidarité pour tous » <http://www.solidarity4all.gr>

² Nous insistons sur l'expression « programme d'ajustement » et non « austérité » pour désigner les politiques menées en Grèce sous la direction de la troïka. Le programme appliqué comporte la majorité des réformes et politiques économiques soutenues par le FMI et la Banque mondiale dans les pays en voie de développement. À noter que les rapports d'évaluation de la Commission européenne se réfèrent bien au « Programme d'ajustement économique pour la Grèce ».

article vise ainsi à présenter les politiques pour la croissance mises en œuvre par la troïka et les trois gouvernements successifs des dernières années. Cette étude est composée de trois parties. Dans une première partie, sont exposés les principaux éléments du nouveau modèle économique. Cette présentation s'appuie sur l'analyse de divers textes législatifs, rapports et documents officiels (mémoire, rapports d'évaluation de la troïka), ainsi que de publications issues des cercles entrepreneuriaux et bancaires. La deuxième partie approfondit l'analyse critique de ces diverses politiques, en soutenant qu'elles participent à la formation d'un modèle de croissance économique par dégradation du travail, des droits sociaux, de l'environnement et de la cohésion territoriale. La troisième partie met en évidence la stratégie de repositionnement des grands groupes financiers et économiques actuellement en cours. Ces groupes prennent pleinement avantage des « opportunités » offertes par les privatisations et le démantèlement de l'État social. En conclusion, nous soulignons la nécessité d'introduire de nouveau dans le débat public les différences fondamentales entre les concepts de *croissance économique* et de *développement* afin d'exposer les risques émanant du modèle de croissance par dégradation. Cette nécessité est d'autant plus grande que les médias soutenant les réformes mises en œuvre annoncent, d'ores et déjà, une sortie de crise à l'horizon 2014-2015 sur la base d'une simple amélioration de quelques indicateurs économiques et budgétaires³.

Principaux axes et éléments du nouveau modèle de croissance économique

Plusieurs réformes et politiques, simultanément mises en œuvre, tracent les contours du nouveau modèle de croissance. Il est possible de distinguer à titre indicatif onze éléments fondamentaux.

Déréglementation quasi totale du marché du travail liée à la politique de dévaluation interne

La baisse nominale moyenne des revenus salariaux sur la période 2010-2012 est de 12,3 % selon les données fournies

³ À noter que ces mêmes médias appartiennent dans leur majorité aux grands groupes économiques et financiers grecs en phase de repositionnement. Voir l'analyse détaillée de Nikos Smyrniaios : « Pouvoir économique et médias en période de crise : une cartographie », 26 avril 2013, <http://smyrniaios.net>

par Ameco. Les bas salaires ont particulièrement été touchés par les politiques gouvernementales sur le marché du travail. Le salaire mensuel minimum brut a diminué de 22 % en 2012, soit de 751 € à 586 € pour les plus de 25 ans et de 32 % pour les moins de 25 ans (de 751 € à 511 €)⁴. À noter que la baisse nominale relativement modérée des revenus se traduit par une perte considérable de pouvoir d'achat de l'ensemble des salariés sous l'effet simultané de l'évolution de l'indice des prix (+ 9,1 % de 2010 à 2012) et de la baisse fulgurante de l'emploi (baisse du nombre de salariés de 14,6 % sur la même période). Ainsi, le pouvoir d'achat par salarié s'est réduit de 19,6 % selon l'Institut du travail de la Confédération générale des travailleurs grecs (INE-GSEE)⁵. En tant que groupe social, les salariés ont perdu cependant plus de 31,4 % de leur pouvoir d'achat (en raison de la hausse du chômage). À cela, il faudra ajouter la hausse de l'imposition fiscale du salariat qui, selon des estimations très modérées, réduit de 10 % encore le pouvoir d'achat, induisant ainsi une baisse totale pour l'ensemble des salariés qui dépasse environ 40 % par rapport à 2009. Somme toute, INE-GSEE prévoit que la prolongation de la récession pour la 6^e année consécutive en 2013 (estimée à 4,4 % selon la Commission européenne) pourrait provoquer une perte d'au moins 50 % du pouvoir d'achat des salariés (appréhendés en tant que groupe social) par rapport à 2009.

Importance accordée aux fusions et acquisitions

Divers rapports avancent l'idée que la petite taille des entreprises grecques constitue un désavantage majeur pour la compétitivité de l'économie. À titre d'exemple, un rapport sur les perspectives de développement de l'économie grecque réalisé par McKinsey pour le compte de la Fédération des industriels grecs (OEB) et l'Union des banques helléniques (EET) inscrit le nombre

⁴ À cet égard, une plainte à l'encontre du gouvernement grec a été déposée auprès de l'Organisation internationale du travail (OIT) par diverses confédérations syndicales concernant une série de mesures prises dans le cadre du programme d'ajustement de l'économie grecque. En réponse à cette plainte, l'OIT repère ainsi « de nombreuses et sérieuses atteintes au principe de l'inviolabilité des conventions collectives librement conclues et un déficit important de dialogue social ». Voir « L'OIT demande à la Grèce de remettre le système de relations de travail en conformité avec les droits fondamentaux », communiqué de presse, 15 novembre 2012.

⁵ Voir le « Rapport annuel sur l'économie et l'emploi 2013 ».

important de petites entreprises dans la liste des « obstacles à la croissance », tout en déplorant le manque d'entreprises de grande taille permettant la réalisation d'économies d'échelle⁶.

En même temps, un processus des fusions est engagé dans le secteur bancaire et les assurances⁷, la construction, la sidérurgie⁸, les télécommunications⁹ ainsi qu'entre les deux plus grandes compagnies aériennes, Aegean et Olympic Air. Ces fusions – qui n'aboutissent pas toujours en raison des interventions de la troïka au nom de droit de la concurrence – comportent d'importants risques en termes de concentration excessive de pouvoir marché. Un rapport de recherche de l'Institut des petites entreprises (IME GSEVEE) dévoile ainsi un risque élevé de forte concentration du capital, dû à l'impact plus important de la récession sur les petites entreprises¹⁰. Selon les données de la Commission européenne, plus de 90 000 PME grecques auraient disparu de 2008 à 2011, ramenant ainsi leur nombre à un niveau inférieur à celui de 2005¹¹. Cette tendance « libère » ainsi des parts de marché pour les grandes entreprises (notamment dans le commerce et le secteur agro-alimentaire), produisant de ce fait des conditions oligopolistiques et de concurrence déloyale selon IME GSEVEE. Il est intéressant de souligner à titre indicatif que 49,7 % des profits EBITDA¹² des 500 sociétés les plus profitables étaient réalisés en 2011 par 20 entreprises¹³. Ces 500 sociétés

⁶ McKinsey&Compagny, *Greece 10 Years ahead : Defining Greece's new growth model and strategy*, mars 2012.

⁷ Evgenia Tzortzi, « Des fusions des compagnies d'assurances sont en voie de préparation », *Kathimerini*, 17 novembre 2012.

⁸ Voir par exemple les mentions des études de la Direction d'analyse stratégique et économique de la banque nationale de Grèce : « Groupes dans le secteur des constructions : revenus stables par les concessions et l'énergie mais des problèmes de financements », mars 2011 et « La crise internationale met à l'épreuve l'industrie de métaux basiques », septembre 2009.

⁹ Acquisition du 27 % de Forthnet par la société Wind Hellas.

¹⁰ IME GSEVEE, « Concurrence sur les marchés grecs et conséquences pour le fonctionnement et la durabilité des PME ».

¹¹ European Commission, « SBA Fact Sheet 2012 – Greece », *DG Enterprise and Industry*.

¹² L'indicateur *Earnings before Interest, Taxes, Depreciation, and Amortization* (EBITDA) désigne les revenus avant intérêts, impôts (taxes), dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations.

¹³ ICAP, *Business Leaders in Greece*, 2011 édition.

ont augmenté par ailleurs leur chiffre d'affaires et leur profit de 7 % environ de 2010 à 2011. À l'inverse, les 22 376 entreprises ayant publié un bilan subissent dans leur ensemble de lourdes pertes nettes la même année.

Plus généralement, l'intensification de la structure oligopolistique de certains marchés est non seulement néfaste pour le dynamisme de l'économie à moyen terme, en raison de ses effets « stagflationnistes » bien connus (hausse des prix, baisse des investissements), mais s'avère aussi contraire au but même de la dévaluation interne, soit la restauration de la compétitivité-prix de l'économie¹⁴. Ainsi, dans un contexte de baisse nominale des revenus salariaux, l'augmentation des prix (partiellement attribuable aux tendances oligopolistiques) a accentué depuis le début de la crise une profonde spirale récessive, aux conséquences désastreuses pour l'emploi (taux de chômage de 26,9 % en avril 2013). En même temps, l'accélération de l'inflation remet en cause l'amélioration de la compétitivité-prix par le biais de laquelle la dévaluation interne était supposée contribuer à l'amélioration du solde des échanges extérieurs. En conséquence, c'est par un appauvrissement de la population, reflété dans la baisse dramatique de la demande intérieure de 27 % de 2008 à 2012 et de la baisse conséquente des importations de 37 % sur la même période, que la résorption du déficit commercial et de celui de la balance courante est ainsi réalisée¹⁵.

Zones économiques spéciales

Le ministère du Développement met en place un projet visant à la création de zones économiques spéciales (ZES). Ces zones bénéficieraient d'avantages fiscaux et administratifs et visent à « attirer l'investissement et susciter des exportations » selon le ministre du Développement¹⁶. À noter que le président du Parlement européen, Martin Schulz, s'est explicitement positionné en faveur de la création de ZES en Grèce¹⁷. L'expérience

¹⁴ Le FMI attribue en revanche l'inflation presque entièrement à la libéralisation, jugée insuffisante, des professions libérales qui est une des réformes les plus en vue du mémorandum depuis 2010.

¹⁵ « Rapport annuel sur l'économie et l'emploi 2012 » de l'INE-GSEE.

¹⁶ « La Grèce veut créer des zones économiques spéciales », *Le Nouvel Observateur*, 28 août 2012.

¹⁷ « Schulz calls for economic zone project », *ekathimerini.com*, Sunday September 2, 2012.

internationale sur la contribution de ces zones au développement économique des pays du Sud indique divers désavantages¹⁸. Les ZES ne maintiendraient que de faibles relations avec le système productif local, aussi bien en termes de demande intérieure que d'aiguillons technologiques. Par ailleurs, elles renforcent la dépendance de l'économie à l'égard de capitaux étrangers. Bien que génératrices d'emplois, elles ne contribueraient pas non plus nécessairement au développement social et à la lutte contre la pauvreté. Enfin, ces zones exerceraient aussi une concurrence déloyale envers les entreprises locales en raison d'avantages fiscaux sur leurs consommations intermédiaires.

Baisse du taux d'imposition des profits et localisation des multinationales

La baisse du taux d'imposition des sociétés (21 % en 2012) figure parmi les objectifs stratégiques du gouvernement dans le but de favoriser les facteurs de localisation des entreprises étrangères. À titre d'exemple, le Premier ministre grec, Antonis Samaras, a récemment déclaré dans le cadre de la conférence annuelle de l'*Economist* que la baisse à 15 % du taux d'imposition des profits, pour toutes les entreprises, demeure une « *promesse électorale personnelle* »¹⁹.

Ces avantages fiscaux ont comme objectif d'attirer les investissements directs étrangers (IDE). Cet engouement pour les IDE peine cependant à dissimuler l'absence d'un plan cohérent et structuré répondant aux défis cruciaux auxquels la société grecque doit faire face dans les années à venir²⁰ :

- a) Favoriser les changements nécessaires pour assurer l'évolution du tissu productif vers une économie soutenable.
- b) Corriger la structure productive de l'économie suite à la croissance démesurée des secteurs de la construction et du commerce (soutenue par l'endettement des agents privés et

¹⁸ ILO, « *Report of the Infocus Initiative on export processing zones (EPZs) : Latest trends and policy developments in EPZs* », *Committee on Employment and Social Policy*, Geneva, March 2008.

¹⁹ Discours du Premier ministre, Antonis Samaras, à la conférence annuelle de l'*Economist*, 16 avril 2013.

²⁰ Cette stratégie va de paire par ailleurs avec la réduction des moyens ou la suppression d'un nombre important d'agences publiques pour le développement, la privatisation de banques publiques et la réduction drastique du programme d'investissements publics.

publics) qui a pris lieu en parallèle avec la désindustrialisation engendrée par les délocalisations d'unités productives du nord de la Grèce vers les pays voisins des Balkans. Le rôle des politiques de l'Union européenne et de l'UEM quant à cette spécialisation non viable n'a pas été neutre : taux d'intérêt réels anormalement bas, développement d'activités néfastes quant à l'équilibre extérieur du pays²¹, effet négatif de l'appréciation de l'euro sur le coût des exportations extracommunautaires grecques, impact du *dumping* fiscal et social exercé par les pays balkaniques ayant rejoint l'union ou noué des relations économiques et commerciales avec elle sans harmonisation sociale et fiscale préalable.

Privatisation du secteur de l'énergie

Énergies conventionnelles

Le secteur de l'énergie détient une place prépondérante dans le nouveau modèle de croissance : toutes les entreprises publiques de l'énergie doivent être cédées dans le cadre du programme de privatisations du mémorandum (DESFA et DEPA/gaz naturel, DEI/électricité, ELPE/raffinage). À noter que la privatisation de l'entreprise publique d'électricité (DEI) sera réalisée par son désintégration verticale, la privatisation du réseau et la segmentation en deux entités des activités de production (« grande et petite DEI »)²². D'un point de vue technico-économique, cette option peut être considérée comme néfaste pour le fonctionnement du système énergétique étant donné ses spécificités (forte intensité capitalistique, importance des économies d'échelle, complémentarités entre les diverses couches

²¹ Un article, par exemple, d'économistes de la Banque de France attribue la cause des déficits extérieurs des pays de la « périphérie européenne » à un choc du côté de la demande (et non à une perte de compétitivité-prix dans les secteurs exportateurs) : Gaulier, G., Vicard, V. (2012), « *Current account imbalances in the euro area : competitiveness or demand shock ?* », *Quarterly selection of Articles*, n° 27, *Bulletin de la Banque de France*, automne 2012.

²² « Plan de restructuration et privatisation de DEI », ministère de l'Environnement, de l'Énergie et du Changement climatique, <http://www.ypeka.gr/LinkClick.aspx?fileticket=puGgiI5cqvg%3D&tabid=475&language=el-GR>

du système)²³ ainsi que les divers dysfonctionnements d'un marché fortement oligopolistique comme celui de l'électricité²⁴.

Plus qu'un souci d'efficacité, cette décision dévoile ainsi bien plus une intention de répartition des revenus de l'entreprise publique entre ses concurrents. Ces revenus sont liés aux investissements de DEI, qui permettent la production d'une énergie peu chère à partir de ses gisements de lignite et qui empêche de ce fait le développement d'une « véritable » concurrence²⁵. En effet, les « producteurs alternatifs » fournissent aujourd'hui une énergie bien plus coûteuse en raison des caractéristiques de leurs investissements (centrales fonctionnant au gaz naturel importé). En conséquence, leur pénétration sur le marché est réalisée sur la base d'incitations financières particulièrement élevées et non soutenables à moyen terme pour l'ensemble du système électrique national de la part de l'autorité de régulation de l'énergie (RAE). La privatisation par fragmentation de l'entreprise serait donc inefficace aussi bien du point de vue de l'organisation optimale du système productif (efficacité productive) que de celui de l'efficacité allocative liée à la privatisation en présence d'une concurrence très fortement oligopolistique, sans oublier les aspects dynamiques particulièrement incertains (quels investissements matériels et immatériels de long terme ?)²⁶.

²³ Sur le plan théorique, voir la critique de Florence Barale à propos de la désintégration verticale des marchés prônée par la nouvelle économie des réseaux : F. Barale (2000), « Critique de la nouvelle économie des réseaux et de son principe de séparation de l'infrastructure et des services », *Revue d'économie industrielle*, vol. 91, 1^{er} trimestre 2000.

²⁴ Stephen Thomas illustre très bien ces dysfonctionnements sur la base de l'expérience du marché britannique de l'électricité : S. Thomas (2010), *The future of energy : are competitive markets and nuclear power the answer ?*, University of Greenwich.

²⁵ Giorgos Fintikakis, « Un plan avec une petite et une grande DEI pour faire entrer les investisseurs privés », *Ta Nea*, 18 janvier 2013.

²⁶ Ainsi, plus de la moitié de l'augmentation des coûts du système électrique de 2012 à 2013 est due aux coûts associés à la pénétration de producteurs alternatifs sur le marché (soit 614 millions sur 1 208 millions d'euros). Les autres facteurs d'augmentation du coût de l'énergie sont liés à l'émission de CO₂ ou à la crise (prévisions pour impayés de factures).

Énergies renouvelables

Les énergies renouvelables détiennent également une place importante dans les politiques pour la croissance. Néanmoins, les modalités de leur développement, aussi bien passées que futures, suscitent de nombreuses critiques. Suite à la création d'une véritable bulle financière due au développement démesuré, anarchique et non viable financièrement de petites installations photovoltaïques, de nouveaux projets d'investissement de très grande envergure à vocation exportatrice sont aujourd'hui fortement encouragés (comme par exemple sur les îles de Crète, Chios ou Lesbos). Ces nouveaux projets d'énergies renouvelables « industrielles » (comme dénommées par leurs détracteurs) sont portés – par exemple à Chios – par un consortium entre une multinationale étrangère et des groupes grecs (ex. Iberdrola-Rokas)²⁷. À noter aussi que ces projets sont également prônés par les grandes compagnies grecques de travaux publics dans le cadre de leur repositionnement après 2015, dernière année de financement de l'ESPA (fonds structurels européens)²⁸.

De vives critiques sont adressées à l'encontre de ces projets en raison de leurs caractéristiques et de leur localisation. La non-optimalité des projets est aussi bien de nature technique (fonctionnement du réseau électrique) que sociale (parce qu'opposée aux exigences d'une véritable économie dite « des besoins »)²⁹ :

– Sur le plan social, ces investissements qui occupent d'énormes surfaces sont perçus comme contradictoires à la réalisation de projets de développement durable axés sur le développement intégré d'activités agricoles à haute valeur ajoutée, d'activités touristiques alternatives et d'installations d'énergies renouvelables quantitativement et qualitativement adaptées aux activités

²⁷ Dimitri Tsouchlis, « Énergies renouvelables à caractère industriel et communautés périphériques », *Oikotrives*, 28 avril 2013, <http://oikotrives.wordpress.com>

²⁸ Voir l'étude par exemple de la Direction d'analyse stratégique et économique de la Banque nationale de Grèce : « Groupes dans le secteur des constructions : revenus stables par les concessions et l'énergie, mais des problèmes de financements », mars 2011.

²⁹ Telis Tympas, « Parcs éoliens industriels contre énergies renouvelables : le cas des îles nord de l'Égée », *Bulletin de documentation politique et économique du groupe parlementaire de SYRIZA*, n° 21, 3 décembre 2012.

susmentionnées. À noter que les éoliennes utilisées dans le cadre de ces projets ne permettent pas la diffusion de connaissances et la création d'emplois au niveau local (éoliennes importées non réparables sur place et non modifiables).

– Sur le plan technique, il est souvent souligné que ces projets ne peuvent servir qu'à l'exportation d'électricité et non au remplacement de centrales thermiques locales. Ils induisent par ailleurs des coûts cachés non assumés par les investisseurs, comme celui de l'installation et de la future désinstallation des éoliennes en question, qui sont plus élevés en montagne par rapport aux plaines de l'Europe continentale. Enfin, ils nécessitent la construction d'interconnexions sous-marines, induisant un coût pour l'ensemble du système³⁰.

Des propositions alternatives et précises pour le développement des énergies renouvelables existent pour un développement optimal du point de vue technico-économique, social, mais aussi environnemental³¹. Ces propositions sont, par ailleurs, en phase avec certaines expériences prometteuses en provenance d'autres pays européens, à caractère coopératif et en forte liaison avec les communautés locales³².

Développement d'un tourisme de luxe

Le tourisme détient, comme attendu, un rôle primordial dans le nouveau modèle de croissance. Cependant, il s'agit d'un tourisme « de luxe » : terrains de golf, marines, tourisme de croisière, grands complexes touristiques et villages touristiques « à l'espagnole » dans des régions « sensibles » d'un point de vue environnemental (y compris des régions protégées) et/ou très proches de la mer. Ce tourisme est associé par ailleurs à la privatisation d'infrastructures touristiques, de très grandes surfaces appartenant à l'État, de 71 000 biens immobiliers publics³³, ainsi que des installations des jeux Olympiques.

³⁰ « Quelles interconnexions et pour qui ? », *Oikotrives*, 28 avril 2013, <http://oikotrives.wordpress.com>

³¹ Vassilis Kiliadis, Alexis Charitsis, « Énergies renouvelables : objectifs et conditions d'une politique radicale », *Oikotrives*, 28 avril 2013, <http://oikotrives.wordpress.com>

³² Voir par exemple la Fédération européenne de coopératives citoyennes d'énergie renouvelables, <http://www.rescoop.eu/>

³³ Vassilis Kanellis, « Le dossier confidentiel avec les 71 000 biens immobiliers de l'État », *Imerisia*, 26 octobre 2012.

Une politique de déréglementation ou de contournement des règles environnementales, archéologiques et d'aménagement du territoire appuie au niveau législatif les mesures susmentionnées, permettant de construire des bâtiments plus grands, plus vite (nouvelles démarches *fast track*) et plus près de la mer et, désormais, dans des régions protégées jusqu'à il y a peu de temps encore³⁴.

Ce modèle, attrayant à première vue, présente divers désavantages, qui méritent d'être énumérés :

- Désavantages environnementaux premièrement, liés entre autres aux quantités d'eau et d'énergie nécessaires pour l'alimentation des infrastructures, à la gestion des déchets, mais aussi à leur localisation dans des zones sensibles.
- Désavantages en termes de cohésion territoriale ensuite, puisque ce modèle est caractérisé par un niveau de concentration élevé, présentant de ce fait une localisation non optimale des activités dans l'espace en comparaison avec la plus grande dispersion permise par de petites installations touristiques.
- Désavantages sociaux en raison du tourisme *all inclusive* (« tout inclus »³⁵) qui – par l'isolement des touristes – affaiblit les avantages pour l'économie locale.
- Les caractéristiques de ce modèle sur le plan du travail ne sont guère réjouissantes non plus puisque les populations locales sont destinées à s'y insérer exclusivement en tant que salariés. Cette dimension pourrait aggraver les inégalités sociales puisqu'elle minimise les revenus du travail par rapport à ceux du capital en raison de la flexibilisation totale du marché du travail et du rapport de force défavorable émanant d'une véritable « monoculture touristique » sur le plan local.
- Finalement, l'absence dans ce modèle des potentialités indéniables liées aux ressources historiques, culturelles et

³⁴ Sur le sujet, voir les articles suivants : Aris Tolios, « Grèce : Dubaï touristique, Eldorado touristique, Disneyland du tourisme ou... zone économique spéciale touristique ? », *Bulletin de documentation politique et économique du groupe parlementaire de SYRIZA*, n° 23, 25 janvier 2013 ; Haris Konstantatos, « Développement touristique, espace et planification », *Oikotrives*, 28 avril 2013, <http://oikotrives.wordpress.com>

³⁵ Tout inclus – ou *All inclusive* en anglais – désigne une formule de restauration dans le secteur de l'hébergement touristique. En général, le *tout inclus* signifie que tous les frais sont déjà inclus dans le prix, hébergement, boisson et repas.

environnementales exceptionnelles du pays ne peut être que déplorable, non seulement en termes économiques, mais aussi en termes sociaux, en raison du caractère fortement émancipateur pour les populations locales, des activités touristiques alternatives liées à ces ressources.

Un modèle tourné vers les exportations

L'extraversion de l'économie s'élève en but ultime des politiques pour la croissance. Certes, les exportations grecques, relativement faibles par rapport à la moyenne européenne, ont des marges de progression importantes. Pourtant, cette progression est envisagée presque exclusivement par le biais d'une compression drastique et quasi permanente du coût du travail (compétitivité-prix) et sur la base d'autres éléments nuisant à la cohésion sociale et la qualité de l'environnement (*dumping* fiscal et environnemental). Cette nouvelle orientation ignore aussi les importantes marges de manœuvre existantes au niveau de la substitution des importations, surtout celles concernant l'alimentation (les exportations de produits alimentaires manufacturés par exemple ne représentaient que 50 % de la valeur des importations en 2010, soit un déficit de 2,4 milliards d'euros³⁶) et les ressources énergétiques (la Grèce présente un taux de dépendance énergétique élevé par rapport à la moyenne européenne, de 67,8 % en 2010 contre 53,9 % pour l'UE-27³⁷). La substitution et la réduction des importations d'énergie pourraient être prioritairement entreprises via la production d'énergies renouvelables, le développement des transports en commun et la réalisation de travaux d'économie d'énergie dans les bâtiments et les résidences.

Extractivisme

Divers projets et investissements sont en voie de réalisation concernant l'exploitation des ressources minières et des hydrocarbures en mer Égée et Ionienne. Ces projets, qui comprennent des gisements à très haut risque environnemental comme l'or, ont fait l'objet de vives et amples protestations au niveau local, réprimées par des interventions violentes de

³⁶ IOBE, « Industrie des biens alimentaires et boissons, rapport annuel 2011 », Observatoire des biens alimentaires.

³⁷ Eurostat, *Energy, transport and environment indicators, 2011 edition*.

la part des forces de l'ordre³⁸. Le gisement d'or de Skouries dans la péninsule de Chalkidiki, par exemple, est le terrain d'affrontements entre d'un côté, la multinationale canadienne Eldorado Gold, le gouvernement, les miniers et les médias nationaux, et, de l'autre, des organisations environnementales et des initiatives citoyennes issues de la population locale. En dépit de l'existence de solides arguments économiques, sociaux et environnementaux délégitimant cet investissement, le cas de Skouries devient emblématique : le gouvernement y jouerait sa réputation quant à sa capacité à imposer et garantir (y compris par la force) l'intérêt des investisseurs.

Des recherches avertissent clairement cependant que les externalités négatives de cet investissement l'emportent de très loin sur les externalités positives³⁹. Les activités touristiques et agricoles de la région seraient particulièrement touchées sans que les bénéfiques économiques issues de l'extraction puissent remplacer les pertes associées. Les résultats des recherches effectuées sont encore plus précis quant à l'impact sur l'environnement, la nappe phréatique, l'atmosphère, le sous-sol et l'écosystème. Les conséquences de l'extraction d'or sur la santé des mineurs et des populations avoisinantes sont un thème par ailleurs très bien documenté qui s'ajoute à la liste des nombreuses externalités négatives.

L'effondrement de la protection sociale en tant qu'opportunité pour l'assurance privée

La pérennité et les prestations du système public d'assurance et de retraites sont très sérieusement mises en cause par la récession, le chômage de masse et les politiques de gestion de la dette publique⁴⁰. S'appuyant ainsi sur la perte

³⁸ Arte, « Grèce : La ruée vers l'or », disponible sur <http://videos.arte.tv>

³⁹ M. Christianou, « Conséquences sociales, économiques et environnementales des mines d'or à Chalkidiki », *Bulletin de documentation politique et économique du groupe parlementaire de SYRIZA*, n° 18, 22 octobre 2012.

⁴⁰ Les propos du rapport informatif de l'initiative « Solidarité pour tous sur le système de sécurité sociale et de retraite » sont alarmants : « Les caisses de sécurité sociale ont été forcées d'acheter, moyennant leurs actifs, les obligations de l'État grec, puis de participer à la réduction de la dette grecque (PSI février 2012), ce qui a eu comme résultat des pertes de 53 % en termes nominaux, et plus de 70 %

de confiance généralisée envers ce système, les perspectives de l'assurance privée sont considérées comme étant particulièrement prometteuses, à en juger par les prévisions quelques peu cyniques du département de recherche d'un des plus grands établissements bancaires du pays⁴¹ : « La générosité du gouvernement s'est toutefois dissipée du jour au lendemain, dans le contexte des coupes de dépenses sociales dictées par le programme de stabilisation du FMI. Cela pourrait stimuler la croissance de la branche de gestion d'actifs et d'assurance maintenant que les Grecs se rendent compte que le généreux ancien système de sécurité sociale fait faillite et que les promesses antérieures en ce qui concerne le système de santé et de retraites ne vont pas être honorées par leur gouvernement. Tôt ou tard, les gens vont commencer à épargner et investir pour leur avenir, s'étant rendu compte que l'État n'est plus un partenaire crédible ». Le dernier rapport sur la politique monétaire de la Banque nationale de Grèce, présenté publiquement par son gouverneur, souligne à ce titre la nécessité impérieuse de développer le système privé de retraites, en raison des très sobres perspectives du système public, suite à la réforme des retraites de 2010⁴². Selon le rapport en question, les futurs retraités ayant gagné moins que 1,2 fois

en termes réels. Au lieu des 700-800 millions de gains prévus pour les caisses de sécurité sociale grâce aux intérêts et rentes, après le PSI, celles-ci ne vont récolter que de 120 000 000 à 160 000 000 €. Cela rend douteuse la viabilité des caisses et leur capacité de payer les pensions et conduit à une majoration encore plus lourde des cotisations salariales de sécurité sociale, en même temps que les employeurs profitent d'une réduction, voire une exonération, des leurs cotisations. On en trouve l'illustration majeure dans les changements successifs du système de sécurité sociale, à savoir la réduction, voire élimination, des droits d'assurance, l'augmentation de l'âge de la retraite de 65 pour les hommes et à 67 ans pour les femmes à partir du 01/01/2013, la réduction des retraites et la restriction ou la suppression des prestations sociales. Entre 2010-2012, il y a eu trois coupes dans les retraites, le pourcentage de la réduction totale allant jusqu'à 40 % pour certaines classes, alors qu'une réduction de plus de 1 000 € est prévue à partir du 01/01/2013, au taux de 5 à 20 % (suivant l'échelle). »

⁴¹ *Alpha Bank*, « Ambitious Greece : Fast-forward to economic reconstruction », *Bulletin économique trimestriel*, octobre 2011, n° 16.

⁴² Banque nationale de Grèce, « Rapport sur la politique monétaire 2012-2013 », mai 2013.

du revenu médian sur l'ensemble de leur vie active toucheront une retraite en dessous du seuil de pauvreté.

Développement expansionniste du secteur du bâtiment

Malgré une croissance appuyée tout au long de la décennie précédente, avec plus de 100 000 nouvelles résidences par an sur la période 2001-2007, le développement expansionniste du secteur des constructions figure parmi les composantes essentielles du nouveau modèle de croissance. L'avenir du bâtiment est désormais étroitement lié à celui du tourisme : la même banque mentionnée ci-dessus nous informe ainsi sur les opportunités pour le secteur du bâtiment puisque « les politiques sont réorientées vers la promotion d'investissements dans des résidences secondaires, dans le cadre de la modernisation du produit touristique grec ». Dans une intervention qualifiée d'« urgente » à l'égard des membres du Parlement, WWF Grèce met en garde sur les éminents risques environnementaux des nouvelles législations concernant le secteur touristique, et plus particulièrement sur ceux liés aux résidences et autres installations touristiques⁴³.

Ces modalités de croissance du bâtiment sont diamétralement opposées aux perspectives offertes par une politique de grande échelle concernant des travaux d'économie d'énergie pour les bâtiments et les résidences ainsi que celles des écoconstructions pour les nouveaux bâtiments. À titre indicatif, une recherche effectuée par le Centre des énergies renouvelables et de l'économie d'énergie (KAPE) estime que la valeur de ce marché pour les bâtiments (privés et publics) atteint les 150 milliards d'euros⁴⁴. De nombreuses études et rapports confirment également des potentialités analogues dans le secteur résidentiel. Les avantages d'une réorientation majeure du secteur vers la modernisation du stock de bâtiments, grâce à un véritable appui financier et à la plus grande accessibilité sociale des politiques existantes, sont aussi bien d'ordre social (lutte contre la pauvreté énergétique), environnemental (réduction des émissions de gaz à effet de serre), qu'économiques (relance du secteur de la construction et de l'emploi, baisse des importations de pétrole qui est la principale source d'énergie pour le chauffage des résidences).

⁴³ WWF Hellas, « Intervention urgente », 3 juillet 2013.

⁴⁴ M. Santamouris, *Économie d'énergie dans le secteur des bâtiments en Grèce - Mythes et réalité*, KAPE-EKPA.

Méga-privatisations

Les privatisations sont un des piliers fondamentaux du programme d'ajustement.

Ajustement budgétaire premièrement, puisque les revenus envisagés doivent atteindre 50 milliards d'euros sur le long terme, soit 30 % environ du PIB du pays en 2012. Toutes les grandes entreprises publiques de réseau sont concernées (énergie, poste, transport ferroviaire, eau), de même que les infrastructures publiques (ports, aéroports, autoroutes) ainsi que les biens immobiliers d'une valeur de 20 milliards d'euros et les licences de jeux de hasard, entre autres. Un fonds spécial a été mis en place à cet égard afin d'achever cette gigantesque tâche, sur le modèle du Treuhand appliqué en Allemagne de l'Est : le *Hellenic Public Asset Development Fund*⁴⁵. Selon la presse économique, l'Allemagne et la Finlande exerceraient des pressions pour transférer tous ces actifs dans une société de droit privée siégeant à Bruxelles qui serait gérée par des experts étrangers⁴⁶.

Les privatisations s'inscrivent aussi sur le plan structurel de l'ajustement, devant contribuer, comme l'a annoncé le ministère de l'Économie, à l'amélioration de la productivité des entreprises en question, à leur modernisation, à la hausse des investissements, à la baisse des prix, et en fin de compte, à l'amélioration de l'efficacité de l'économie dans son ensemble⁴⁷.

À noter que François Hollande, lors de sa visite officielle en Grèce le 19 février 2013, a presque surpris une part de l'opinion publique en révélant de manière sincère et quelque peu déculpabilisée son but, à savoir l'expression de l'intérêt et l'appui des multinationales françaises pour la privatisation, entre autres, des infrastructures d'eau, des transports ferroviaires et des autoroutes. Cette visite fut d'ailleurs caractérisée par divers propos pour le moins ambigus de la part du président français, comme par exemple la tentative de légitimation de la participation des groupes français au programme de privatisation grâce à leur « expérience du service public ». Ou encore, et plus grave, l'expression de la solidarité européenne non plus par le

⁴⁵ <http://www.hradf.com>

⁴⁶ « L'agenda caché de Schauble à Athènes », *Euro2day*, 18 juillet 2013.

⁴⁷ Voir par exemple le « Rapport introductif du budget de l'État 2013 ».

biais des gouvernements, qui « ont fait leur devoir » mais par « la responsabilité des entreprises »⁴⁸.

La privatisation des entreprises et infrastructures publiques pourrait ainsi signaler la pénétration ou la consolidation de la place des multinationales, des fonds de pension ou des membres de l'élite financière grecque dans des activités oligopolistiques, voire monopolistiques par nature. À noter par exemple que Deutsche Telekom contrôle, depuis juin 2011, l'Organisme des télécommunications helléniques (OTE) avec 40 % des actions, tandis que Suez Environnement, qui détient 5,3 % des actions de la compagnie des eaux de Thessalonique (EYATH), a déposé officiellement sa candidature le 29 avril 2013 pour l'acquisition de 51 % des actions en collaboration avec le groupe grec de construction « Aktor »⁴⁹. L'acquisition « silencieuse » de 14 % des actions de l'Entreprise publique d'électricité (DEI) par le fond d'investissement américain Silchester International Investors (qui a bénéficié de la chute des cours en bourse), ainsi que celle de l'aéroport d'Athènes par PSP Investments⁵⁰ confirment bien l'estimation des économistes J. Huffs Schmid et M. Frangakis selon lesquels « les prix bas des actifs incitent ceux qui ont encore des liquidités à acheter des actions peu chères, ce qui pourrait conduire à un niveau plus élevé de concentration de la propriété, mais aussi de puissance économique et d'influence politique des gagnants de la crise »⁵¹.

Toutes les grandes entreprises publiques figurent d'ailleurs dans la liste des sociétés avec les profits les plus élevés en 2011⁵² : première place pour OPAP (jeux de hasard), deuxième pour DEI (électricité), troisième et quatrième pour les ex-entreprise de télécom (COSMOTE et OTE), sixième pour ELPE (industrie du raffinage), septième pour l'opérateur du réseau électrique (DESMIE), huitième pour l'aéroport d'Athènes. L'État détient ainsi directement ou indirectement des participations dans

⁴⁸ Lénaïg Bredoux, « À Athènes. Hollande devient champion des privatisations », *Mediapart*, 20 février 2013.

⁴⁹ « Quatre consortiums pour l'acquisition de EYATH », *To Vima*, 30 avril 2013.

⁵⁰ Le fonds de pension canadien *PSP Investments* a acquis, le 7 mai 2013, 26,7 % des actions de l'aéroport d'Athènes, précédemment détenues par la multinationale Hochtief Airports.

⁵¹ Frangakis, M., Huffs Schmid, J. (2010) *Privatisation against the European Social Model*, Palgrave Macmillan.

⁵² ICAP, *Business Leaders in Greece*, 2011 édition.

20 entreprises au total parmi les 55 sociétés les plus profitables en Grèce en 2011. Toutes ces entreprises publiques sont vouées à la privatisation ou la marchandisation⁵³.

Le repositionnement de l'élite financière et économique grecque par le biais de la privatisation ou la libéralisation de certains secteurs est aussi bien perceptible : les concessions d'autoroutes ou la production d'énergie thermique par la combustion de déchets représentent de nouveaux champs d'activités à la profitabilité garantie pour les grandes compagnies de construction. À noter que la gestion des déchets et leur combustion sont loin d'être une solution optimale du point de vue écologique (recyclage non optimal, émission de gaz à effet de serre), mais aussi en termes strictement économiques (augmentation du coût de la gestion des déchets et des taxes municipales)⁵⁴.

Ajustement structurel et croissance économique : la logique du *dumping* dans toutes ses nuances

Durant la dernière décennie, le débat sur le *dumping* social au niveau international et intracommunautaire⁵⁵ a occupé une place importante en Europe :

⁵³ Blandine Laperche et Dimitri Uzunidis définissent la marchandisation comme « l'ouverture à la concurrence, la privatisation ou l'introduction dans la gestion des entreprises, des opérateurs et des activités de service public, des méthodes (flexibles et contractuelles) et des critères de compétitivité et d'efficacité économiques. Marchandisation rime souvent, dans les esprits et les attitudes des politiques et idéologues libéraux, avec modernisation : la nouvelle économie mondialisée serait le produit du progrès scientifique et technologique » : B. Laperche, D. Uzunidis (2003), « Étatisme et marchandisation du secteur public – Le cadre d'une régulation keynésiano-libérale », Laboratoire du redéploiement industriel et l'innovation, *Document de travail*, n° 63, Université du Littoral Côte d'Opale, mars 2003.

⁵⁴ Greenpeace, « Combustion de déchets : chère, inefficace, dangereuse », Bureau grec de Greenpeace, 2005.

⁵⁵ L'Institut syndical européen (ETUI) définit le *dumping* social comme étant : « The strategy geared towards the lowering of social standards for the sake of enhanced competitiveness. It is prompted by companies but indirectly involves their employees and/or home and host country governments, and has negative implications in the social sphere » : Bernaciak, M. (2012), « Social dumping : political catchphrase or threat to labour standards? », *Working paper*, 2012.06.

- Sur le plan international, au sujet des relations de l'Union européenne avec les économies émergentes.
- Sur le plan intracommunautaire, en relation avec l'adhésion des pays d'Europe centrale et de l'Est et la directive Bolkestein en l'occurrence.

Ce sujet est toujours d'actualité, comme la récente décision du Parlement européen du 6 juin 2012 le laisse entendre⁵⁶. À noter que la Grèce est le seul pays de l'Union européenne ayant procédé à une baisse nominale du salaire minimum qui se trouve désormais à 49 % du salaire minimum des pays les plus développés de l'Union européenne, contre 60 % avant l'application du programme d'ajustement⁵⁷. De ce point de vue, les politiques de dévaluation interne intégreraient la discussion sur le *dumping* social en tant qu'instrument de résorption des déséquilibres macroéconomiques ayant caractérisé les relations Nord-Sud durant la première période de fonctionnement de l'UME. Cette logique de *dumping* social s'exprime en Grèce depuis 2010 par trois voies, soit :

- Une baisse nominale (et non encore achevée) des revenus salariaux et des retraites⁵⁸.
- Par la capacité des employeurs à imposer une compression permanente du niveau des salaires grâce à la remise en cause du droit du travail, la décentralisation des négociations salariales et l'ampleur prise par le travail non déclaré (40 % en mars 2013 selon le service des contrôles de la Sécurité sociale-IKA)⁵⁹.

⁵⁶ « Le Parlement européen se félicite que la Commission souligne l'intérêt de fixer, à l'échelle des États membres, des salaires minimaux afin de réduire le phénomène des travailleurs pauvres et le *dumping* social, de même que pour stimuler la demande globale ; est d'avis que toute proposition en ce sens doit prendre en compte et respecter les pratiques nationales de négociation collective », Résolution du Parlement européen du 14 juin 2012 sur le thème « Vers une reprise riche en emplois ».

⁵⁷ *Rapport annuel sur l'économie et l'emploi 2012* de l'INE-GSEE.

⁵⁸ Le FMI souligne dans son évaluation récente de l'économie grecque que l'écart de compétitivité (mesurée en coût du travail par unité) n'a été réduit que de deux tiers depuis 2010.

⁵⁹ *L'Express*, « Le travail non déclaré dépasse les 40 % en Grèce », 24 avril 2013.

– Au niveau européen, par l’application des nouvelles procédures et compétences de la gouvernance économique européenne concernant les « déséquilibres macroéconomiques »⁶⁰.

Au-delà du *dumping* social, il est possible de discerner des manifestations de *dumping* fiscal, environnemental, territorial, voire intergénérationnel.

Dumping fiscal

Le *dumping* fiscal concerne la baisse des taux d’imposition des profits, qui de 40 % au début des années 1990 est passée à 21 % en 2012 et très probablement 15 % dans le futur proche selon le propos récents du Premier ministre grec. Les zones économiques spéciales et leurs avantages d’ordre fiscal représentent par ailleurs une version territorialisée de cette forme de *dumping*. La baisse envisagée des impôts pour les sociétés doit être confrontée à la faible imposition des couches sociales aisées en Grèce, comme le FMI lui-même le souligne dans son dernier rapport d’évaluation⁶¹ et selon lequel : « très peu de progrès ont été réalisés pour combattre la fameuse évasion fiscale en Grèce. Les riches et les professions libérales ne paient simplement pas leur part, ce qui a conduit à des coupes disproportionnées des dépenses ainsi qu’à des taxes supérieures pour les salariés et les retraités ».

Ce déséquilibre est bien perceptible dans les données statistiques disponibles. Selon le secrétariat général des systèmes

⁶⁰ Le site de la Commission européenne indique au sujet des déséquilibres macroéconomiques dans le cadre de la gouvernance économique européenne : « Ces dix dernières années, les États membres ont connu des évolutions économiques divergentes, ce qui a creusé les écarts de compétitivité et entraîné des déséquilibres macroéconomiques au sein de l’UE. Pour éviter la répétition d’un tel phénomène, la Commission a proposé de mettre en place un nouveau mécanisme de surveillance visant à repérer et à corriger ces tendances beaucoup plus rapidement. Grâce à ce mécanisme, les économies des États membres seront sous surveillance, en vue de détecter l’apparition de déséquilibres macroéconomiques (bulles immobilières, augmentation des déficits ou des excédents de balance courante, perte de compétitivité, etc.). Si un État membre dépasse le seuil d’alerte, la Commission procédera à une analyse approfondie afin de déterminer si les déséquilibres constatés sont dangereux et, si nécessaire, émettra des recommandations. »

⁶¹ IMF, *Greece – 2013 Article IV Consultation Concluding Statement of the IMF Mission*, 3 mai 2013.

informatiques, les salariés et les retraités participaient en 2011 à hauteur de 55 % à l'effort fiscal total contre un maigre 15,5 % pour les professions libérales et moins de 29,5 % pour les sociétés. À noter que, depuis 2008, la contribution des salariés et des retraités a augmenté de 5 % contre une diminution de plus de 7 % pour les entreprises.

Dumping environnemental

La dégradation de l'environnement et le choix de solutions non optimales pour sa préservation figurent parmi les éléments-clés pour la croissance⁶². Cette forme de *dumping* réside, entre autres, dans les éléments suivants :

- En matière de choix non optimaux, dans le soutien aux investissements de grande échelle (énergies renouvelables et combustion de déchets).
- Dans les mesures en faveur d'un nouvel extractivisme (or, hydrocarbures) aux sérieuses implications géopolitiques, en ce qui concerne les supposés gisements de pétrole et de gaz naturel.
- Dans le vote de lois *fast track* permettant un sérieux fléchissement des règles environnementales ainsi que le changement des lois régissant les critères de construction sur les côtes maritimes et les forêts (tourisme, énergie).

Cette éminente dégradation de l'environnement est perceptible dans les débats publics concernant, à titre d'exemple, les perspectives du tourisme : un des plus prestigieux journaux de la presse économique informait ainsi ses lecteurs que les nouvelles réglementations, surtout celles qui ramènent de 100 à 30 mètres de la côte la possibilité de construire, ont un caractère stratégique pour l'industrie du tourisme à un point que « les 70 mètres de différence, selon les estimations du marché, jouent un rôle décisif pour la rentabilité d'un hôtel, qui pourrait s'élever jusqu'à 100 % »⁶³.

Dumping territorial

Une dimension territoriale est également bien perceptible dans le cadre de l'ajustement⁶⁴. Celle-ci s'exprime certainement

⁶² Pour plus d'informations sur ce sujet, voir l'entretien de Roxanne Mitralias accordé à *Contretemps* : « Austérité et destruction de la nature : l'exemple grec ». <http://www.contretemps.eu>

⁶³ *Naftemporiki*, 29 octobre 2012.

⁶⁴ Voir notamment l'article de Gratien Elie, Allan Popelard et Paul Vannier, « Quand la crise défait le territoire », *Le Monde diplomatique*, février 2013.

par le biais de zones économiques spéciales. En deuxième lieu, la dégradation de la cohésion territoriale pourrait se concrétiser via la polarisation croissante dans l'espace des activités économiques en raison de l'importance accordée aux projets de grande envergure, comme par exemple dans le tourisme. Un troisième canal agissant sur la cohésion territoriale et urbaine résulte de la privatisation, la restructuration ou la marchandisation des transports publics ou des transports en commun subventionnés par l'État (ex. transport maritime de passagers). À titre indicatif :

– Huit lignes ferroviaires majeures ont été suspendues ou supprimées fin 2010⁶⁵. L'ONG « Epivatis »⁶⁶ affirme ainsi que sur les 2 500 km de voies ferrées en Grèce (bien en-dessous de la moyenne européenne en prenant en compte la population et la surface du pays), seuls 1 000 km seront maintenus, une décision allant à l'encontre des politiques européennes contre le changement climatique.

– Le prix du ticket pour tous les transports en commun à Athènes est passé de 1 euro à 1,40 euro en février 2011.

– Les subventions destinées à la liaison maritime de petites îles vont être diminuées de 18 millions jusqu'en 2016 (baisse de 15-20 % environ) conformément à ce qui est prévu dans le plan budgétaire pluriannuel (2013-2016).

– La Poste hellénique (ELTA) vient d'annoncer, dans le cadre d'un plan de restructuration, le remplacement de 80 bureaux dans des régions agricoles par des agences postales dans le but de renforcer son réseau urbain⁶⁷. ELTA fait partie des entreprises publiques vouées à la privatisation.

Dumping intergénérationnel ?

Cette dimension se réfère aux éventuelles conséquences négatives et irréversibles à court et moyen terme de la baisse drastique des investissements publics (de 29 % de 2009 à 2012) sur le niveau et la qualité de vie des générations futures. Cette hypothèse pourrait être fondée sur l'expérience de l'ajustement structurel en Amérique latine. Une partie de l'écart du PIB par tête entre les pays d'Amérique latine et ceux du sud-est de l'Asie trouverait ses racines dans la décélération prolongée du

⁶⁵ « TRAINOSE : augmentation du prix des billets et suppression d'itinéraires », *tvxs.gr*, 23 décembre 2010.

⁶⁶ <http://epivatis.gr>

⁶⁷ « Le plan de restructuration de ELTA », *EURO2day*, 26 juillet 2013.

rythme d'accumulation du capital en Amérique latine imposée par les programmes d'austérité du FMI⁶⁸. La corrélation entre, d'une part, le développement d'un niveau d'infrastructures quantitativement et qualitativement satisfaisant, et d'autre part, le dynamisme de la croissance, les performances économiques et le taux de concentration des activités industrielles dans l'espace est relativement bien établie pour l'Europe⁶⁹.

Dumping en termes de capacité d'action publique

Nombre de recherches ont mis en valeur le fait que les PME grecques, dans le complexe agro-alimentaire par exemple ou dans le tourisme, ne peuvent assurer leur transition vers des activités à plus haute valeur ajoutée sans la présence d'un milieu innovateur à haute intensité cognitive, mais aussi d'infrastructures physiques ne pouvant être fournies que par les autorités publiques (locales, régionales ou nationales)⁷⁰. Le modèle de croissance mis en place dans le cadre du mémorandum vise au contraire à une véritable « expulsion » de l'État du processus de développement économique, à l'exception des agences de développement visant à attirer des investissements étrangers et accélérer/alléger les démarches administratives pour les investisseurs (*fast track*). De nombreuses critiques sont adressées à l'encontre de ces agences qui sont accusées de contourner la réglementation environnementale et archéologique au profit d'investisseurs qualifiés de « stratégiques » par la législation en place. Finalement, un important déficit démocratique est signalé en raison de l'exclusion des sociétés locales des démarches concernant les

⁶⁸ « In Latin America, government spending on human and physical infrastructure in the 1980s and 1990s, “dropped precipitously” during the period when the IMF imposed its structural adjustment policies, and led to a fall in economic growth : “... a major portion of the per-capita output gap that opened between Latin America and East Asia over the 1980s and 1990s can be traced to the slowdown in Latin America’s infrastructure accumulation in those years » cité par Hall, D. (2010), « Why we need public spending », PSIRU, University of Greenwich.

⁶⁹ Broyer, S., Dubief, A., Hubar, S. (2012), « Small-scale macroeconomics of the infrastructure market », *Flash Economics*, n° 732, Natixis Economic Research. <http://cib.natixis.com/flushdoc.aspx?id=66655>

⁷⁰ Eustathopoulos, Y. (2007), « Compétitivité, innovation et emploi dans une région industrielle périphérique : le cas de la préfecture de Achaïa », *Cahiers de INE*, n° 27-28, septembre 2007.

caractéristiques et la localisation des investissements dans les domaines du tourisme et des énergies renouvelables⁷¹.

Mémoire et stratégie de repositionnement de groupes financiers et économiques

Il est important finalement de souligner que le nouveau modèle économique présente une forte continuité par rapport au modèle précédent, à cause du repositionnement des principaux acteurs économiques du pays, soit :

– Les grandes sociétés de construction, par leur implication dans de nouveaux champs comme l'énergie, grâce aux privatisations ou les activités de *green business* aux revenus garantis par l'État, sans que ces choix soient pour autant efficaces du point de vue social, environnemental mais aussi économique (ex. énergies renouvelables et gestion des déchets).

– Le nouveau modèle tente de consolider l'implication des multinationales et des groupes financiers et économiques grecs (souvent dans le cadre de consortiums) dans des activités et des infrastructures « stratégiques » (eau, transport ferroviaire, électricité, raffineries, ports), soit par le biais des privatisations, soit par celui de la marchandisation (ex. énergies renouvelables, avantages pour les producteurs privés sur le marché de l'électricité), soit encore par celui des partenariats public-privé (ex. gestion des déchets).

– La suppression d'organismes et de services publics élargit les parts de marché du secteur privé. La décision du ministère de l'Éducation de supprimer 46 spécialités des lycées techniques publics en juillet 2013 est ouvertement accusée de servir les puissants intérêts des instituts de formation professionnelle privés (IEK)⁷². Par ailleurs, la liquidation de la Radiotélévision hellénique publique (ERT) semble être directement liée à la véritable appropriation et la gestion monopolistique du réseau de diffusion numérique par un consortium des six plus grands groupes médiatiques grecs (DIGEA) aux intérêts étroitement liés à ceux de la classe politique grecque⁷³.

⁷¹ Voir notamment : Iosif Botetzayias, « Les parcs éoliens, le NIMBY et la réalité », *Oikotrives*, 28 avril 2013, <http://oikotrives.wordpress.com>

⁷² Communiqué de presse du 11 juillet 2013 de la Fédération hellénique des fonctionnaires de l'éducation privée (OIELE).

⁷³ Le bulletin d'informations de RadioBubble du 22 juin 2013 mentionne à cet égard : « Dans les circonstances actuelles, avec ERT en

– Enfin, le repositionnement des banques privées qui passe dans un premier stade par leur recapitalisation. Ces banques ont été sauvées au prix de la détérioration de la situation des finances publiques (pour un coût de 37 milliards d’euros), en dépit de leur rôle indéniable dans la stimulation d’une croissance insoutenable durant la dernière décennie. Divers éléments rejettent le mythe d’une soi-disant innocence du secteur bancaire face à la crise. En effet, les problèmes du secteur bancaire en Grèce sont presque entièrement attribués dans la discussion publique à la restructuration de la dette publique grecque. Cette affirmation est largement contestable : les pertes accumulées en raison de prêts non performants (PNP) sont estimées à 46,8 milliards d’euros sur la période 2012-2014 contre des pertes de 37,7 milliards provoquées par la dette publique⁷⁴. Ces pertes sont directement imputables aux caractéristiques du modèle bancaire prévalant dans les années 2000 en Grèce. Ce modèle s’est appuyé sur une augmentation très forte des prêts vers les ménages en raison des marges d’intérêt nettes particulièrement élevées par rapport à la moyenne européenne. En revanche, la part des prêts aux entreprises subissait une baisse de 20 % par rapport à l’ensemble des prêts accordés sur la période 2000-2005, comme indiquent divers rapports issus des départements de recherche des banques grecques⁷⁵. Ces mêmes rapports dévoilaient – dès le milieu des années 2000 – la hausse sensible des PNP, dont le niveau était plus que doublé par rapport à la moyenne européenne. Un

liquidation et aucun autre compétiteur sérieux, DIGEA va très probablement devenir le seul fournisseur de réseau numérique en Grèce. Les conséquences de ceci pour la liberté d’expression sont assez évidentes, étant donné la décision de DIGEA de suspendre la diffusion de la chaîne du Parti communiste lorsque celle-ci a décidé de retransmettre le programme pirate de ERT après sa fermeture. Ces faits demeurent peu connus en Grèce, car leur analyse détaillée n’est disponible que sur ERT, dans le *Journal des rédacteurs* et sur des médias en ligne. Cependant, la réaction publique monte, et l’Association des chaînes régionales de Grèce a maintenant recours au Comité pour la compétitivité, à la justice et aux tribunaux et aux institutions européennes pour bloquer l’appel d’offres, en affirmant que « ceci mettrait un point final à l’existence des petites chaînes privées régionales ». <http://international.radiobubble.gr>

⁷⁴ « Report on the recapitalization and restructuring of the Greek Banking Sector », National Bank of Greece, décembre 2012.

⁷⁵ « The Greek banking system in 2006 : Comparative Performance », *Greek Banking Review*, Eurobank Research, novembre 2006.

document de travail plus récent du FMI indique bien à cet égard que les banques grecques présentaient le pourcentage le plus élevé de PNP sur la période 2000-2007 parmi un échantillon de 26 pays développés⁷⁶. Ces éléments révèlent ainsi le rôle des banques – délibérément sous-estimé aujourd’hui – par rapport aux trois dimensions fondamentales de la crise grecque. Ces trois dimensions sont a) *la crise bancaire* (en raison des pertes considérables générées sur leur portefeuille privé), b) *la crise de compétitivité* (en raison de l’impact négatif de leur politique de crédit sur la spécialisation productive du pays en favorisant le développement non soutenable d’activités telles que le commerce et les constructions de résidences) et c) *la crise des finances publiques* (en raison de l’impact de la recapitalisation sur la dette publique). Les banques aujourd’hui consolident encore plus leur position oligopolistique suite aux fusions et acquisitions, tandis que l’effondrement du système de sécurité sociale et de retraite représente, entre autres, un champ prometteur pour leur repositionnement.

Épilogue : le cas grec réanime le débat théorique sur la croissance et le développement

Le nouveau modèle économique et social mis en place aujourd’hui en Grèce, dans le cadre de l’ajustement budgétaire et structurel, promet un retour longuement attendu de la croissance après six ans de profonde récession. Cette promesse, qui revêt une dimension quasi eschatologique dans la discussion publique, est fondée sur une logique de dégradation du travail, de la richesse environnementale, de la cohésion territoriale, de l’État social et, éventuellement, des conditions de vie des générations futures. La politique de la « croissance par dégradation » rend ainsi impérative et urgente la réanimation des débats au sujet de la relation entre la croissance et le développement⁷⁷, en les insérant dans l’actuelle conjoncture politique, économique et

⁷⁶ Nkusu, M. (2011), « Nonperforming loans and macrofinancial vulnerabilities in advanced economies », IMF Working Paper WP/11/161, July 2011.

⁷⁷ Gabriel Colletis analyse cette nécessité dans son texte « Croissance ou développement ? L’ambiguïté de la notion de réformes structurelles », in *L’Innovation. Analyser, Anticiper, Agir*, éditions Peter Lang, Bruxelles, Francfort, Genève, 2013. Sous la dir. de Sophie Boutillier, Faridah Djellal et Dimitri Uzunidis.

sociale européenne. En Grèce, ce débat devient urgent pour quatre raisons :

– Premièrement, à cause de la confusion qui règne dans le débat public entre le terme de *croissance* et celui de *développement*, exprimés tous deux par le mot « *anaptixi* » (littéralement « développement »)⁷⁸.

– Deuxièmement à cause de la stratégie politico-médiatique visant à promouvoir une image de sortie de crise progressive à partir de l'horizon 2014-2015, sur la base de l'amélioration de quelques indicateurs seulement (comme par exemple, l'obtention d'un excédent budgétaire primaire, l'amélioration de la balance courante⁷⁹ et, notamment, le retour à un rythme positif de croissance du PIB⁸⁰). Cette image est renforcée d'ores et déjà par la mise en valeur médiatique et politique de déclarations d'investissements de multinationales (ex. Hewlett Packard, Unilever, COSCO), qui pourrait aussi être appuyée dans le futur proche par une décision en faveur d'une nouvelle réduction de la dette publique.

– Troisièmement, afin de prévenir l'opinion publique au sujet des risques que ce nouveau modèle de croissance comporte pour la cohésion sociale et territoriale ainsi que pour la démocratie économique et l'environnement. Il est possible d'affirmer que les politiques menées aujourd'hui en Grèce pour la croissance vont à l'encontre même du concept de développement en raison de l'effet conjugué de l'approfondissement de la flexibilisation du

⁷⁸ Bien que la différenciation soit faite par la littérature économique (« croissance économique » = « *oikonomiki megethinsi* »).

⁷⁹ Malheureusement, les manipulations politiques de chiffres ne sont pas absentes, par exemple celles concernant la hausse des exportations. L'Institut du Travail de la Confédération générale des travailleurs grecs souligne à ce sujet que l'amélioration de la balance commerciale ne reflète en aucune manière la restructuration de l'économie vers des activités à fort potentiel d'exportation, mais résulte d'une baisse soutenue des importations. La hausse des exportations par rapport au PIB est due de son côté à la baisse du dénominateur.

⁸⁰ À ce titre, le département de recherche économique d'Alpha Bank indiquait que « l'obtention d'un excédent primaire dans le budget public et en même temps d'un excédent de la balance courante en 2013 sont une condition (plausible) pour le retour de la confiance envers le pays et l'indépendance nationale pour l'élaboration et l'exercice de la politique économique ». Alpha Bank, « *Ambitious Greece : Fast-forward to economic reconstruction* », *Bulletin économique trimestriel*, octobre 2011, n° 16.

travail, du renforcement du pouvoir oligopolistique de groupes financiers, de la privatisation des services publics ainsi que de la polarisation des activités économiques dans l'espace.

– Quatrièmement, et plus important, pour enrichir les démarches pour l'élaboration d'une proposition alternative, permettant de conjuguer dans le cadre d'un programme structuré et cohérent de sortie de crise, le redressement productif de l'économie grecque, sa conversion écologique et la satisfaction des besoins de la population en termes de santé, d'éducation, de services publics et de biens communs.

Remerciements : « L'auteur tient à remercier Mmes Catherine Sifakis-Kapetanakis et Dominique Alexiou pour leurs précieux commentaires sur ce texte. »